BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES 1

# INFORUM

Périodique - Compte rendu - Juin 2009

## Réunion du 14/05/2009

Ed. Resp. : A. El Kribi, Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles.

# F M

*Les Forums de quartier sont un rendez-vous citoyen de la Ville et des habitants. Les échanges y sont parfois vifs : les gens viennent exprimer leurs insatisfactions ou leurs critiques. D'autres participent à ces réunions publiques avec la volonté de débattre et de nouer un dialogue constructif sur le développement de leur quartier.*

*Loin d'esquiver la controverse, la Ville encourage ces moments de discussion. Ils lui permettent d'expliquer ses projets, d'entendre les alternatives proposées par les comités de quartier, de lever des malentendus.*

*Résoudre tous les problèmes immédiatement n'est évidemment pas possible. L'impatience légitime des habitants doit souvent être tempérée. Car le temps des travaux et de leur planification n'est pas celui de la vie quotidienne.*

*La Ville s'enrichit aussi de la culture urbaine des habitants qui témoignent d'un profond attachement à leur espace de vie. La démocratie locale se construit dans ces rencontres. Les Inforums en présentent la synthèse. Ils sont envoyés à l'ensemble des personnes inscrites au service de la Participation.*

*Les Forums de quartier encouragent une citoyenneté active des Bruxellois. Car Bruxelles est la Ville de tous.*

**Ville de Bruxelles**

**Forum de Quartier**

*Ahmed El Ktibi,*
*Échevin de la Participation*

# Bois de la Cambre : bientôt les finitions

Le Service fédéral de coopération (Beliris) étudie sur plan les derniers aménagements du Bois. Sur base de cette proposition, la Ville et la Région décideront. La Ville pourra alors consulter les habitants.

Les lignes générales ont été déjà définies. Les bandes de circulation seront marquées au sol des deux côtés de la voirie depuis l'entrée du Bois (avenue Louise) jusqu'au carrefour des Attelages. On prévoit le stationnement des voitures le long de l'avenue de Diane, des range-vélos et une bande asphaltée pour le passage des véhicules d'urgence. Ces aménagements permettront aussi aux cyclistes et aux rollers de faire la boucle du Bois. À la suite de certains travaux, des habitants ont déjà manifesté leur satisfaction de pouvoir utiliser le Bois avec les enfants ou pour des activités de loisir. Enfin, des passages avec abaissement de trottoirs et feux commandés par bouton seront réalisés.

La rénovation du Bois a été décidée en accord avec la Commission royale des monuments et sites. La Ville a voulu restaurer le Bois selon son aménagement historique initial. Elle enregistre toutefois la demande des habitants de créer des plaines de jeux et des toilettes.

# Entretien du Bois et espaces verts

Le service des Espaces verts de la Ville est responsable de l'entretien horticole du bois.

On a interdit le carrefour des Attelages aux voitures pour les l'agrément des promeneurs. On préserve ainsi les pelouses et les plantations des dégâts occasionnés par le public d'événements de grande ampleur. Le kiosque ne sera pas installé avant le début 2011.

L'élagage des arbres en dehors du Bois ne dépend pas de la Ville. Elle interpelle la Région. Le partage des compétences entre différents niveaux de pouvoirs rend les interventions difficiles, qu'il s'agisse de l'élagage de tilleuls sur d'autres voiries, des arbres le long du tram sur l'avenue Louise ou les questions de mobilité et de voirie.

# Horeca dans le Bois

Les autorités permettent les activités Horeca car c'est l'unique façon de rentabiliser ces lieux dont certaines rénovations ont été très coûteuses. Tous les établissements seront ouverts cet été. Le Red Line est l'établissement qui fait particulièrement problème. Trois des exploitants les plus importants ont conscience du problème de parking et cherchent ensemble des solutions.

Les Jeux d'Hiver sont en règle concernant le permis d'environnement. La Patinoire, la Maison forestière, le Chalet Robinson, le Château d'eau n'ont pas introduit de demande de permis. La Ville doit vérifier si les deux premiers établissements ont besoin d'un tel permis, considérant leur activité et la superficie de leur local. Les deux autres doivent disposer d'un permis et la Ville a déjà entrepris de les en informer. Le Red Line se situe sur la commune d'Uccle et la Ville de Bruxelles a peu d'emprise sur les conditions de son permis d'exploitation. Toutefois, l'établissement est en infraction par rapport au site du Bois de la Cambre, localisé sur le territoire de la Ville qui a déjà dressé un procès-verbal. Une demande de régularisation a été alors introduite par le Red Line auprès de la Région, qui délivre les permis en zone classée. Étant donné le caractère protégé du Bois, le Red Line devra certainement réaménager le lieu dans son état initial. Le Barabar, également sur la commune d'Uccle, est pour sa part en ordre de permis.

Par ailleurs, les Pavillons de l'octroi sont disponibles après

être demeurés vides longtemps. Un architecte a été désigné pour proposer un projet de réaffectation des anciennes Écuries du Vivier d'Oie. La piste de sport équestre bénéficie d'une concession jusque 2020 et organise des stages pour enfants. Les Jeux d'hiver ouvriront en journée et en soirée ; ils maintiennent des activités pour les enfants. La Ville a aussi demandé de réaménager la patinoire et ses abords et de maintenir des activités pour enfants. Les travaux de terrasses, de la patinoire, de réfection du kiosque et de la plaine de jeux vont débuter. Il s'agit du même concessionnaire que pour les Jeux d'hiver. La Maison forestière, au chemin de la Meute, ouvrira comme établissement Horeca en journée et en soirée mais il s'agit d'une petite surface qui ne peut apporter de nuisances. Ce sera aussi un lieu d'écologie, cogéré avec une asbl, qui diffusera des informations sur la faune, la flore et les promenades.

# RUM

# Paraboles ou tapage : procédures complexes

Le département de l'urbanisme récupère les retards de traitement des demandes de permis. La durée moyenne passe de 7 mois à 2 - 3 mois. Le travail de contrôle par les autorités est complexe. Il demande des moyens mais aussi du temps.

Les paraboles sont en effet interdites si elles sont visibles depuis la rue. Par le passé, la Ville n'a pas eu la volonté d'agir fermement sur cette question. Aujourd'hui elle fait le choix d'intervenir immédiatement sur base d'une plainte signée. Après avoir étoffé ses équipes pour résorber le retard de traitement des demandes de permis, elle va renforcer ses effectifs de contrôle. Bien sûr, il faut aussi voir avec le Procureur du Roi s'il pourra garantir le suivi des procès-verbaux. Cependant, la meilleure méthode sur ces questions demeure le dialogue direct avec les propriétaires.

Les problèmes de tapage dus à des établissements Horeca montrent aussi la difficulté pour les autorités d'intervenir. Concernant l'établissement « Tribeca » évoqué en réunion, la Ville doit vérifier ce qu'il en est. Quoi qu'il en soit, elle rappelle qu'elle doit avant tout enregistrer des plaintes pour agir. Et même si la police n'intervient pas immédiatement après un appel, celui-ci est enregistré. La multiplication des plaintes ou un constat dressé par la police, voire l'Institut bruxellois de Gestion de l'Environnement, donne les moyens à la Ville d'interpeller l'établissement ou de le sanctionner. Mais les pouvoirs publics ne peuvent d'emblée arrêter une activité commerciale. Ils peuvent, dans un premier temps, imposer des fermetures temporaires. Ces mesures permettent souvent de convaincre les gérants de respecter les limites admises. Cependant, si les sanctions graduelles n'entraînent pas de changement, les autorités peuvent imposer une fermeture définitive.

# Rues du Monastère et de Belle Vue, retour du double sens de circulation

Ixelles va, de son côté, changer le sens de la rue de la Folle chanson pour rétablir le double sens de circulation.

Au lendemain des changements de circulation, la Ville a consulté les habitants et, en accord avec la commune d'Ixelles, a décidé de rétablir les doubles sens de circulation. Le but demeure le même : limiter le trafic de transit. Un habitant a présenté une alternative : installer un mur végétal qui fasse en partie barrage au croisement des rues Belle Vue et du Monastère. La Ville va tester dans l'immédiat son nouveau dispositif. Et s'il ne se révèle pas efficace, elle pourra reconsidérer la situation.

# ORU

# ORU

**Louise**

**Juin 2009**

**9**

# Mobilité, STIB et autres problèmes

Le plan Iris II contient effectivement une phrase évoquant la possibilité d'un tram sur Roosevelt. Mais ce projet n'est pas inscrit au budget ni prioritaire. On ne le retrouve pas non plus dans le plan STIB.

Cette phrase n'est pas étayée par d'autres propositions ; cela prouve que l'idée n'est pas très sérieuse. Du reste, avant d'arriver à la mise en place d'un tel projet, il y a une procédure de consultations. Mais la Ville considère que la mise en place d'une double ligne parallèle entre les avenues Roosevelt et Buyl n'a pas de sens. Et s'il fallait choisir entre ces deux avenues, il serait aberrant de supprimer la ligne de l'avenue Buyl où l'on enregistre le plus d'usagers.

Les habitants expriment leur défiance à l'égard de la STIB et de ce projet. Ils ne perçoivent pas, disent-ils, de contrepoids nécessaire auprès des communes et se sentent impuissants face à la STIB. Ils sont insatisfaits des modalités d'installation du terminus sur l'avenue Louise, des problèmes d'aménagements ratés aux avenues Demot, Legrand et du Congo, des aménagements au boulevard de la Cambre en lien avec les garages, l'emplacement de l'arrêt du tram ou encore le revêtement utilisé sur la voirie. Tout cela nourrit leurs craintes pour l'avenir.

Malgré les critiques, notamment sur le manque de trams aux heures tardives en soirée ou de lisibilité du réseau, la Ville déclare donner la priorité aux transports en commun. Si la collaboration avec la STIB n'est pas aisée, les habitants doivent prendre conscience que la ville est trop congestionnée. Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour alléger le trafic et anticiper les évolutions démographiques futures. Le contresens pour les bus dans le Bois traduit un de ces choix qui permet de faire gagner du temps aux transports publics. Il est vrai que l'exemple d'autres métropoles comme Londres incite à penser plus loin. Il est possible d'améliorer la situation par des politiques dynamiques mais aussi en augmentant l'offre des transports et en diminuant le temps d'attente.

L'autre solution évoquée est d'augmenter le nombre de voies cyclables. La Ville essaye de les mettre en site protégé de la circulation automobile, au risque de supprimer de stationnement.

# Propreté : concrètement

Si des tags se retrouvent sur un élément d'une propriété privée (mur, porte, etc.) la Ville ne peut intervenir, sinon en interpellant le propriétaire.

Elle ne peut faire nettoyer les tags que sur des lieux publics. Par contre, elle propose aux commerçants de signer une décharge à titre préventif qui lui donnera le droit d'intervenir si des tags apparaissaient sur leur propriété.

Concrètement, sur une année, la Ville a verbalisé 90 personnes pour des sacs poubelles déposés sur le trottoir hors des heures autorisées, autrement dit avant 17 heures. Elle a nettoyé les tags du tunnel Bristol et du monument Margueritte Yourcenar. Elle va placer des bulles à verre au coin des avenues Louise et Lloyd George ainsi qu'à la place Stéphanie. L'idée de mettre ces bulles sous terre sera étudiée. La Ville projette l'installation d'un canisite sur l'avenue Louise à hauteur de l'avenue Legrand et l'installation de poubelles sur l'avenue Louise (5 endroits sont concernés).

# Une réunion publique sur la sécurité

Une habitante exprime un sentiment d'insécurité à l'avenue Louise : vols à domicile, tags récurrents, commerces de l'avenue du Bailli agressés. La Ville a observé une certaine recrudescence de ces phénomènes dans le quartier. Le Bourgmestre viendra dans le quartier avec les équipes de prévention et la police pour débattre de ces problèmes. Mais l'action de la police est diverse et pas forcément visible, elle vient ainsi de démanteler un réseau de prostitution d'enfants. Elle dispose aussi d'un service « techno-prévention » de conseil pour aider les habitants à protéger leur domicile contre les vols.

FORUM

# Les travaux de voiries réalisés, en cours ou à venir

La Ville invite les habitants à réagir aux enquêtes publiques. Faute d'implication de leur part, des erreurs d'aménagements ne peuvent pas toujours être évitées.

Les trottoirs ont été refaits dans les rues Mercelis, Souveraine et rue du Président ainsi qu'à l'avenue Air Marschal Conningham. La chaussée a été réasphaltée et les trottoirs réstaurés aux rues du Monastère, de Belle-Vue et du Beau site. L'avenue du Brésil a aussi été réasphaltée. Des ralentisseurs de vitesse ont été placés avenue Victoria (aux abords de l'école)

Une traversée sécurisée avec avancées de trottoirs au niveau de l'école primaire est prévue pour le mois d'août rue de l'Aurore. La Ville étudie l'aménagement en 2010 de deux carrefours, celui des rues du Lac et Villain XIIII et celui des rues de la Vallée et du Buisson.

Comme les rues du territoire de la Ville de Bruxelles s'étendent en grande partie sur la commune d'Ixelles, elle est contrainte de lui laisser l'initiative de tout projet de renouvellement de l'éclairage public mais aussi du type d'éclairage. La commune d'Ixelles a déjà élaboré son « Plan lumière ». Il n'empêche que la Ville, parfois sur demande d'Ixelles, a des projets en attente de planification (pour le boulevard de la Cambre et l'avenue Duray) ou à l'étude (Rue du Bailli, avenues Jeanne et des Courses. À la rue du Monastère on attend le permis d'urbanisme.)

Le chantier du Champ du Vert Chasseur a débuté le 13 mai.

Des habitants s'étonnent qu'on refasse l'asphalte de l'avenue de la Forêt ou signalent le mauvais état de l'avenue Legrand autour du dépôt STIB et de la société Generali ainsi que le bruit dû aux pavés. Cela rend désagréable le cheminement piéton. Ils demandent aussi que l'avenue Victoria soit réaménagée pour limiter le bruit. La Ville note ces remarques et constate que le débat sur les pavés est sensible. Entre préservation du patrimoine et confort des usagers, les choix sont subtils : on recourt par exemple à des pavés « sciés » pour concillier les points de vue.

# Divers

Il y a eu beaucoup de travaux dans les carrefours des avenues De Mot, Lloyd George, du Congo mais pour les habitants les problèmes de circulation, d'encombrement et de files n'ont pas été résolus. Selon plusieurs avis, les travaux ne seraient pas une réussite.

La Ville est disposée à agir si les habitants lui signalent des abus dans l'usage de places réservées pour les corps diplomatiques de l'avenue Roosevelt ou ailleurs.

Le comité des Amis du Bois de la Cambre demande de repenser les aménagements provisoires lorsque l'avenue Diane est mise à double sens. L'aménagement serait mal conçu et provoquerait des embouteillages. La Ville signale que ces aménagements ne sont pas permanents puisqu'ils sont placés uniquement lorsque le Bois est fermé. Toutefois, l'entrée du Bois a été réalisée dans l'urgence et il faudra reconsidérer cet aménagement.

Un accord a été conclu entre la Ville et la commune d'Ixelles pour mettre en application une décision déjà prise par la Ville mais dont la mise en œuvre a tardé. Les rues qui relèvent de la Ville autour de l'avenue Louise seront mises en zone « riverains ». Les habitants pourront du reste stationner dans les rues qui relèvent des compétences d'Ixelles. La mise en zone bleue de la commune voisine aura ainsi moins d'incidence pour les riverains bruxellois.

# Annexe

Liste des comités du quartier Louise inscrits à la Maison de la Participation. Si vous connaissez un comité absent de cette liste vous nous aiderez en le signalant. Merci d'avance.

*> Comité « Vert Chasseur » (F) - M. Cruysmans - Avenue Champ du Vert Chasseur 71 A, 1000 Bxl - Tel. 374 61 54/59 - Fax. 02 375 78 27.*

*> Comité de quartier "Rue de la Vanne" (F) - M. Pascal Steller (Président) - Rue de la Vanne 13, 1000 Bruxelles - psteller@clearwire.be.*

*> Comité de quartier « Victoria-Roosevelt » (F) - M. Pierre Snoy (Président)- Av. Franklin Roosevelt 232, 1050 Bruxelles - psnoy@skynet.be - Tel. 02 675 02 95 - Fax. 02 672 61 58.*

*> Les Amis du Bois de la Cambre (F) - Mme Joëlle Horn (Secrétaire) - joellehorn@hotmail.com.*

*> Louise Sud asbl (F) - M. Jean-Victor Louis - Av. Louise 524/9, 1050 Bruxelles jvlouis@skynet.be.*

*> Sauvegarde du quartier Louise (F) - M. Xavier Duquenne (Président) - Av. Louise 214/8, 1050 Bruxelles - Tel. 02 647 92 47.*

## Intervenants

- **Collège:**
  **MM Close, Ceux et El Ktibi.**
- **Administration :**
  **Maison de la Participation.**
- **Habitants: 35 personnes.**

**Si les coordonnées d'envois (voir étiquette) sont erronées, vous pouvez nous contacter au 02 279 21 30 afin d'effectuer les corrections.**

**Avez-vous une adresse électronique ? Afin que nous puissions vous envoyer à l'avenir ces rapports et autres informations plus facilement, envoyez-nous un mail à org.particip@brucity.be**

**MAISON DE LA PARTICIPATION - BOULEVARD ANSPACH 13, 1000 BRUXELLES.**
***www.brucity.be***